

L'école se développe durablement

La municipalité a inauguré officiellement l'extension du groupe scolaire de Rebréchien, ce vendredi 18 mars, en présence d'un grand nombre de personnalités départementales : Jean-Pierre Sueur, sénateur ; Marianne Dubois, député ; Eric Doligé, président du conseil général ; Monique Bévière, conseillère régionale ; Marc Andrieu, vice-président du conseil général ; Bernard Léger, président de la communauté de communes de la Forêt ; Fabienne Bizouerne, inspectrice d'académie ; les maires et conseillers municipaux. Le prestige de cette assemblée a ainsi marqué l'importance de cet événement. Aussi, tous réunis autour d'Alain Dardonville, maire de Rebréchien, les invités se sont laissés guider au cours d'une visite en règle dans ces nouveaux locaux qui n'ont pas manqué de susciter de nombreuses questions sur la nouvelle organisation qu'a dû adopter le personnel du groupement scolaire grâce à ces travaux.

Des travaux nécessaires puisque l'effectif des enfants ayant passablement augmenté ces dernières années, le conseil municipal a décidé

en 2009 de réaliser des travaux d'extension afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi, le groupement scolaire est maintenant doté de deux nouvelles classes, d'une garderie périscolaire plus grande, d'une nouvelle surface de réfectoire, d'une belle salle des professeurs, de sanitaires tout neufs ainsi que d'une cour de récréation entièrement repensée. Le coût total de ces travaux aura demandé 856 859,58 euros, dont 234 267 euros de Dotation Globale d'Équipement (DGE), 97 000 euros de participation de la communauté de communes de la Forêt et un autofinancement de 525 592,98 euros (400 000 euros d'emprunt).

Le développement durable à l'école

Cependant, pour la municipalité, il était primordial de montrer le bon exemple aux enfants en leur construisant un établissement liant technique et développement durable. C'est ainsi que les deux nouvelles classes sont dotées d'équipements à faible con-



De droite à gauche, Bernard Léger, président de la communauté de communes de la Forêt ; Alain Dardonville, maire de Rebréchien ; Marianne Dubois, député ; Eric Doligé, président du conseil général et Jean-Pierre Sueur, sénateur.

sommation d'énergie : chauffage au sol avec production par pompe à chaleur, production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires, ventilation double flux à récupération de calories et isolation renforcée des

murs et des fenêtres. Cette belle initiative vaut bien une médaille. Une récompense qu'a en effet reçu Alain Dardonville des mains d'Eric Doligé, le gratifiant de la médaille d'honneur du département.



La visite du nouveau groupe périscolaire s'est déroulée dans une ambiance bon enfant.



Alain Dardonville a reçu des mains d'Eric Doligé, la médaille d'honneur du département.